

Handicap et Résilience

I. Contexte

La personne handicapée a toujours été en marge de la société et l'est encore, malgré toute la communication qui se fait autour de la sensibilisation pour leur intégration. Pour changer les mentalités, beaucoup de chemin reste à parcourir, mais des progrès sont perceptibles.

Beaucoup de politiques se mettent en place pour l'intégration de la personne handicapée, certaines avec beaucoup de pertinence. Mais il est important d'épingler toutes ces personnes qui se battent au quotidien pour dépasser les limites de leur handicap et arrivent même à en faire un « atout ».

Nous allons aborder dans cette analyse, la notion de résilience en situation de handicap lié à un traumatisme.

Il faut savoir qu'une des causes de handicap est un traumatisme. C'est suite à ce constat, qu'il nous est paru important de faire une analyse sur la manière dont ces personnes arrivent à dépasser leur situation de handicap en se projetant dans l'avenir, et malgré leur situation redeviennent des citoyennes actives.

En tant qu'association défendant le droit et l'intégration des personnes handicapées, il nous paraît important de mettre en avant, tous les mécanismes de réassurance qui se mettent en place pour faciliter le processus de résilience des personnes handicapées qui ont dû vivre un traumatisme.

II. Développement

La résilience : définition

La résilience est une notion qui permet aux personnes qui ont du subir un traumatisme ou un handicap, à faire ressortir des dons ou des ressources cachées qui peuvent se révéler très efficace quand on les sollicite.

1. La **résilience** est un phénomène psychologique qui consiste, pour quelqu'un touché par un traumatisme, à prendre acte de son traumatisme pour ne plus vivre dans la dépression et le poison que ce traumatisme peut causer. C'est « vivre avec », dans le sens où cela fait partie de la vie de cet individu, ne le diminue pas mais au contraire lui permet de revivre¹.
2. La résilience est la capacité de se reconstruire après un trauma²

Selon **Boris Cyrulnik**, l'accroissement des connaissances et l'évolution des mentalités a permis de faire la différence entre différents types de déficiences, d'incapacités et de désavantages. Ce qui a permis de faire une classification entre ces différents types de déficiences, d'incapacités et de désavantages.

Avant d'aborder le thème sur la résilience et le handicap, il est essentiel d'expliquer ces différents types :

- o La déficience

C'est l'altération ou l'insuffisance permanente d'une fonction ou d'une structure psychologique, anatomique ou physiologique, congénitale ou acquise, qui affecte la constitution d'un individu. Neuf types de déficiences sont retenus dans la classification de l'OMS³

- o L'incapacité

Elle résulte d'une déficience. C'est une réduction de la capacité à accomplir une activité dans les limites considérées comme normales pour un être humain. Elle peut être totale ou partielle, congénitale ou acquise, permanente ou temporaire. Neufs types d'incapacités sont également retenues dans les classifications, touchant aussi bien les domaines de la locomotion et de la préhension que de la communication.

¹ [http://dictionnaire.sensagent.com/r%C3%A9silience+\(psychologie\)/fr-fr/](http://dictionnaire.sensagent.com/r%C3%A9silience+(psychologie)/fr-fr/)

² Manciaux, 1992

³ Organisation Mondiale de la Santé

- o Le désavantage

Il résulte d'une déficience ou d'une incapacité. Celui-ci empêche la personne d'accomplir les rôles normaux dans sa société d'appartenance, compte tenu de son âge et de son sexe.

Ces classifications ont profondément modifié les conceptions traditionnelles du handicap qui reposaient uniquement sur les repérages des anomalies organiques ou fonctionnelles, donc, sur l'identification des traits pathologiques.

Notons que les déficiences, incapacités et désavantages sont le plus souvent en rapport avec des accidents, des maladies qui portent atteinte à l'intégrité physique de la personne handicapée⁴.

Les différents facteurs de résilience

Bien que les réels facteurs de résilience se trouvent dans l'histoire de la personne handicapée qui a subi un traumatisme et dans sa capacité à accepter d'être aidée, écoutée ou accompagnée, celle-ci doit toutefois également dépendre de différents autres facteurs et ressources, tels que :

1. les facteurs intrinsèques, qui sont les capacités de réinvestissement des expériences passées, tout en incluant son vécu traumatique qui lui permettront d'organiser et de construire sa résilience.
2. les facteurs extrinsèques qui dépendent de la société qui doit mettre en place des facilitateurs de résilience qui permettront à la personne handicapée résiliente d'avoir une qualité de vie idéale. Ici, ce sont des facteurs, tels que :
 - o la reconnaissance sociale ;
 - o la législation sur l'emploi ;
 - o la protection sociale ;
 - o l'aménagement des espaces ;
 - o l'accessibilité des lieux publics ;
 - o l'accessibilité à la technologie....

Tout ceci dépendra des politiques mises en place pour favoriser l'intégration totale de la personne handicapée dans la société, ce qui facilitera son processus vers la résilience.

⁴ Résilience, Régulation et qualité de vie.

Par ailleurs, il faut également souligner que les tuteurs (*des professionnels, les politiques, les associations, des membres de la famille ou des personnes de confiance*) de résilience sont à prendre en compte dans le processus de résilience.

Il faut noter toutefois que l'altération des fonctions intellectuelles selon leur gravité, fixe les limites de la résilience⁵.

Il est important de souligner que la résilience comporte des idées de départ pour une vie nouvelle, une projection dans l'avenir, voir un élargissement des connaissances de la personne handicapée qui a subi un traumatisme.

En plus, la résilience n'est jamais absolue et définitive. Elle est modulable selon la nature du traumatisme.

Les conditions et les processus de la résilience

Selon certains scientifiques, on peut qualifier une personne handicapée de résiliente quand celle-ci est confrontée à des événements traumatiques, et quand elle met en place des mécanismes de protection. Même si on sait que ces mécanismes sont innés chez chaque individu et ne peut s'actualiser en termes de « protection » que si la personne handicapée affronte des risques. Ce sont ces facteurs de protection qui contribuent à la résilience.

Ce qui est important dans le processus de résilience pour la personne handicapée, c'est que celle-ci présente un ensemble de caractéristiques, tant cognitives qu'affectives et au niveau du comportement, qui malheureusement font défaut à certains individus.

Notons qu'en ce qui concerne, les personnes en situation de handicap ou souffrant particulièrement d'une déficience intellectuelle, il est nécessaire de se poser des questions sur une espérance d'adaptation en fonction du type de déficience, sur ses capacités de rebondissement et de sa perception par rapport aux événements passés de sa vie et sur ses possibilités de projection dans le futur.

Dans certains cas, il faut faire appel aux tuteurs de résiliences qui sont par exemple des professionnels, les politiques, les associations, des membres de la famille ou des personnes de confiance avec qui la personne handicapée a tissé des liens dans la durée.

⁵ Boris Cyrulnik

III. Conclusion

Au vu de tout ce qui se met en place pour favoriser l'intégration effective des personnes handicapées, il reste toujours le problème de la reconnaissance de leur potentiel d'adaptation en fonction de leur incapacité.

Les personnes handicapées mentales ne peuvent malheureusement pas être capables d'évaluer leur forces et limites et ne peuvent pas se projeter dans l'avenir.

Enfin, la personne handicapée peut être résiliente au sein de sa famille.

Quant au phénomène de résilience pour les personnes handicapées, Il est évident que malgré leur capacité, toutes les personnes handicapées ne peuvent pas être considérées comme résilientes de par leurs capacités personnelles ; mais dans le cas où, les facteurs personnels, l'implication de la famille et l'environnement jouent un rôle important dans l'évolution du processus de résilience, celle-ci devient un élément central pour une réappropriation progressive du rôle de citoyen actif, participatif....

Date : le 16 décembre 2009

Chargée de l'analyse : AGBEMAVOR Améyovi

Titre : Gradué en Communication

Responsable de l'ASPH : Gisèle Marlière